



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20224

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2024

ÉDITÉ LE 18/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/12/2003
48 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 452 142 250 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2110394

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T05597

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T05597

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : COLSOLLE

1, PLACE DE LA REPUBLIQUE
77360 VAIRES SUR MARNE

Téléphone : 01 60 20 21 05
Portable :

Fax : 01 60 04 48 34

Site Internet :

E-mail : colsoulle.jacky@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
COLSOLLE NATHALIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/07/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	06/07/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	06/07/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	06/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/07/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/07/2022
o Isolation des combles perdus	06/07/2022
o Isolation des planchers bas	06/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.